Image



Résumé

Le 22 novembre dernier, Gérard LAMBERT-MOTTE, Maire du Plessis-Bouchard était au Conseil départemental pour la cérémonie de signature officielle de la charte Bien vieillir en Val-d’Oise.

Body

Élaborée par le Conseil départemental de la citoyenneté et de l’autonomie (CDCA), cette charte met en avant les collectivités territoriales qui montrent un **engagement fort pour le bien-être des personnes âgées**. En devenant signataire, la ville s’engage à poursuivre ses efforts pour proposer à ses seniors des mesures concrètes dans les domaines de la participation citoyenne, de l’information et de la communication, de la mobilité, de la vie à domicile, de la vie sociale, de la culture et de l’habitat.

Parmi les actions menées en faveur des seniors au Plessis-Bouchard :

- **Création du Conseil des Ainés**
- **Portage de repas à domicile**
- **Service gratuit de transport à la demande les mercredis et jeudis matin**
- **Distribution de colis gourmands pour les fêtes de fin d’année**
- **Portage de livres à domicile (par la Communauté d’Agglomération Val Parisis)**
- **Autres actions : sorties et après-midi dansant…**

Contact

CCAS

Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h45
Mercredi de 8h30 à 12h45
Jeudi de 8h30 à 12h

Nos bureaux sont fermés le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et le samedi matin.

Tél. 01 34 13 71 39
Fax : 01 34 13 89 47
social@ville-le-plessis-bouchard.fr

PDF

- Facebook share
-